

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or réagit aux décisions du DPCP dans le dossier des femmes autochtones victimes d'agressions par des policiers de la Sûreté du Québec.

Val-d'Or, le 17 novembre 2016 _C'est avec une profonde déception que le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or accueille la décision de la Direction des poursuites criminelles et pénales à l'effet qu'il n'y aurait aucune accusation portée contre les policiers de Val-d'Or dans le dossier des femmes autochtones agressées. « *Nous avons fait confiance au système de justice canadien en participant de bonne foi à un processus où la police enquête sur la police, avec les résultats dont on nous fait part aujourd'hui. Les femmes autochtones sont à nouveau victimes de ce même système qui n'a pas su les protéger. C'est une honte* » a déclaré la directrice du Centre d'amitié de Val-d'Or, madame Édith Cloutier. Le Centre d'amitié de Val-d'Or, en collaboration avec autres organismes et instances autochtones, a consacré de grands efforts pour porter assistance à ces femmes afin qu'elles puissent obtenir justice depuis le début des dénonciations qui ont été faites notamment dans le cadre de l'émission Enquête de Radio-Canada.

Devant ce constat, le Centre d'amitié de Val-d'Or, qui a été au premier plan dans ce dossier en accompagnant ces femmes autochtones qui ont eu le courage et la détermination de porter plainte contre leurs agresseurs, réitère avec véhémence que le gouvernement du Québec a le devoir légal et moral d'instituer, sans autre délai, une commission d'enquête publique indépendante qui devra faire la lumière sur les événements qui ont eu lieu à Val-d'Or et ailleurs au Québec. « *Les dénonciations d'inconduites physiques et sexuelles commises par des policiers de la Sûreté du Québec ont mis au grand jour des drames humains qui démontrent que la violence institutionnelle à l'égard des femmes autochtones existe bel et bien au Québec.* » a souligné madame Cloutier. D'ailleurs, l'observatrice civile indépendante nommée par le Gouvernement du Québec, Me Fannie Lafontaine, fait état dans son rapport déposé hier de « *pratiques policières discriminatoires et plus particulièrement celle de l'existence d'un racisme systémique au sein des forces de l'ordre à l'égard des Autochtones.* » Il apparaît évident maintenant que les enquêtes criminelles n'offrent pas de réponse à l'injustice subie par les femmes et que la problématique de la relation policière et les Autochtones doit être étudiée par une commission d'enquête québécoise indépendante qui saura se pencher sur les causes systémiques de la violence perpétrée à l'égard des femmes autochtones de Val-d'Or. « *Cela sera la seule manière de rechercher la vérité, d'entendre la parole des femmes et trouver les solutions appropriées afin que ces événements ne se reproduisent plus à l'avenir* » a souligné madame Cloutier.

Cette commission d'enquête a été réclamée par la plupart des organisations autochtones, dont le Centre d'amitié de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi et ailleurs au Québec, mais a reçu une fin de non-recevoir par le Gouvernement de Philippe Couillard. « *Si le Gouvernement du Québec refuse d'instituer une commission d'enquête indépendante, il devient en quelque sorte complice de ces gestes commis à l'endroit des femmes autochtones. Il est responsable de cette police. Il en est l'employeur. Il a le devoir d'agir et je lance un appel à tous ceux qui voudront l'entendre au nom de ces femmes pour que justice puisse leur être rendue* » a conclut Madame Cloutier.

Par ailleurs, depuis lundi dernier, la firme d'avocats BLG de Montréal, représentée par Me Marie-Christine Gagnon, elle-même autochtone, a été mandatée par les femmes autochtones de Val-d'Or pour les accompagner vers d'autres recours juridiques. BLG a accepté d'offrir du soutien, de l'accompagnement et un accès au système judiciaire et à des services juridiques par l'intermédiaire de leur programme pro bono.

Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or est un carrefour de services urbains, un milieu de vie et un ancrage culturel pour les Premiers Peuples, voué au mieux-être, à la justice et à l'inclusion sociale ; il favorise la cohabitation harmonieuse dans son milieu. Lieu privilégié de rassemblement et de prise de parole, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or milite en faveur des droits, des intérêts et du mieux-être individuels et collectifs des Autochtones composant avec la réalité urbaine.

- 30 -

Source : Nathalie Fiset, coordonnatrice des services administratifs, 819 825-8299, poste 295